

J-60 CULTURE GÉNÉRALE

Méthodologie de l'écrit (I)

I. CONSEILS GÉNÉRAUX

A. PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

Commune aux deux concours, l'épreuve écrite de culture générale, en lien avec le domaine sanitaire et social, comprend deux parties. D'une durée de 2 heures, cette épreuve anonyme est notée sur 20 points.

Dans la **première partie**, le candidat doit, à partir d'un texte de culture générale d'une page maximum et portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social :

- dégager les idées principales du texte ;
- commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de 2 questions au maximum.

Cette partie est notée sur 12 points et a pour objet d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat.

La **seconde partie** consiste en une série de 10 questions à réponse courte :

- 5 questions portant sur des notions élémentaires de biologie humaine ;
- 3 questions portant sur les quatre opérations numériques de base ;
- 2 questions d'exercices mathématiques de conversion.

Notée sur 8 points, cette partie a pour objet de tester les connaissances du candidat dans le domaine de la biologie humaine ainsi que ses aptitudes numériques.

La durée de l'épreuve peut vous sembler longue. En réalité, vous ferez sans doute l'expérience qu'elle peut passer très vite. C'est pourquoi il est essentiel de gérer méthodiquement le temps et le travail.

IMPORTANT : *n'oubliez pas d'apporter une montre le jour du concours. En revanche, il vous sera interdit de recourir à votre téléphone mobile.*

La **répartition de votre temps de travail** doit bien sûr correspondre au barème de l'épreuve :

- 1 heure environ pour la culture générale ;
- 50 minutes au maximum pour les questions à réponse courte de biologie humaine et de mathématiques ;
- 10 minutes pour la relecture.

Tout sujet comprend donc obligatoirement **deux éléments** — un texte et des questions (de culture générale, de biologie humaine, de mathématiques) — toujours précédés de **consignes** relatives à la rédaction de la copie. Lisez

attentivement ces consignes et respectez-les, au lieu d'à peine les survoler comme le font de trop nombreux candidats.

Vous n'êtes nullement tenu de traiter les questions dans l'ordre du sujet. À cet égard, vous pouvez envisager **deux stratégies** différentes mais également acceptables :

- vous commencez par les questions affectées du nombre de points le plus important ;
- vous traitez d'abord les questions correspondant à vos points forts.

B. PRÉSENTATION DE LA PARTIE RELATIVE À LA CULTURE GÉNÉRALE

Le **texte** se montre de longueur variable, entre une demi-page et une page.

Il consiste le plus souvent dans un article ou un extrait d'article de presse ou de revue, qui est consacré à un thème et à un débat d'actualité d'ordre sanitaire et social : la dépendance des personnes âgées, la douleur, l'allaitement maternel, l'obésité, les drogues licites ou illicites, la délinquance des jeunes, l'égalité entre les femmes et les hommes, les politiques publiques culturelles, les nouvelles technologies, l'éducation, les médias, le chômage...

En ce qui concerne la culture générale, les règlements des concours imposent **deux ou trois questions**. En principe, leur barème est indiqué afin que les candidats puissent mieux doser leurs efforts.

On peut répartir ces questions en deux grandes catégories.

Les unes sont des **questions de pure compréhension du texte** :

- dans la première question, il vous est en principe demandé de dégager les idées principales, les thèses essentielles du texte ;
- une ou deux questions peuvent ensuite consister à expliquer un paragraphe ou une idée du texte.

Cette question ou ces deux questions supplémentaires peuvent au contraire conduire le candidat à mobiliser **des connaissances et des réflexions personnelles**. C'est le cas si on lui demande de « commenter » un argument extrait du texte. « Commentez la phrase du texte : “Les personnes âgées, dans leur immense majorité, souhaitent vivre chez elles le plus longtemps possible, même lorsqu'elles ont un léger handicap.” (3 points) » (GRETA paramédical et social, Lycée Rabelais, Paris, AS, 16 mars 2006)

Enfin, il peut être demandé au candidat un développement personnel s'apparentant à une mini-rédaction, dont la longueur maximale est éventuellement précisée. « À votre avis, le bruit peut-il avoir des aspects positifs ? Argumentez votre réponse en une dizaine de lignes. » (IFSI Fondation Croix-Saint-Simon, AS, 15 mars 2006)

II. PRÉPARATION DE LA PARTIE RELATIVE À LA CULTURE GÉNÉRALE

L'épreuve vise à apprécier la maîtrise d'une « culture sanitaire et sociale » dont aucun texte ne définit le contenu. Malgré l'absence de programme réglementaire, elle exige l'exploitation de références, de faits, d'arguments variés,

précis et exacts. En aucun cas, un devoir ne peut se réduire à une collection d'idées générales ou à des propos de Café du commerce.

Vous trouverez dans cet ouvrage, à propos des grandes questions régulièrement soumises aux candidats des concours d'entrée dans les écoles d'AS/AP, des **fiches de cours ou de révision** et, bien sûr, des exercices corrigés.

Les candidats désireux d'approfondir une question trouveront également des **conseils de lecture**, par exemple une étude ou un rapport récemment publiés.

Les plus courageux s'efforceront peut-être d'étudier un **ouvrage de référence**, par exemple *La Culture sanitaire et sociale en 70 fiches* (Ellipses, 2008, 576 pages) ou, s'ils sont pressés, *l'Abrégé de culture sanitaire et sociale* (Ellipses, 2007, 360 pages).

Vous devez aussi vous efforcer de suivre l'**actualité** sanitaire et sociale. D'abord, il est essentiel de se familiariser avec des textes de même nature que ceux donnés au concours. Essayez donc de lire régulièrement les pages Santé et Social d'un hebdomadaire ou un magazine consacré à ces thèmes.

Pour découvrir l'actualité, **Internet** se montre un instrument précieux. Vous trouverez ainsi le plus grand profit à visiter régulièrement le site des ministères compétents en matière sanitaire et sociale et, le cas échéant, à vous abonner à leur lettre d'actualité :

- ministère de la Santé et des sports (www.sante-sports.gouv.fr ; www.sante.fr) ;
- ministère du Travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville (www.travail-solidarite.gouv.fr ; www.femmes-egalite.gouv.fr ; www.handicap.gouv.fr ; www.personnes-agees.gouv.fr).

Ces sites proposent en effet des rubriques « Actualités », « Dossiers », etc., qui permettent de suivre l'évolution de l'actualité sanitaire et sociale au moyen de documents gratuitement proposés, clairement rédigés et régulièrement actualisés.

Toutes ces lectures doivent être attentives, méthodiques et actives : vous devez rechercher dans le dictionnaire la définition des mots et des expressions qui vous paraissent difficiles, mais aussi repérer la structure du texte ou en tout cas la progression des idées. Apprenez à toujours lire avec un crayon ou un surligneur à la main.

Il faut impérativement prendre conscience que toute lecture ne laissant pas de trace écrite se montre vaine. Six semaines ou six mois après l'avoir faite, il ne vous reste plus assez de matière pour nourrir des développements précis et argumentés.

Après avoir lu, surligné et annoté chaque document, vous devez passer à la **prise de notes**. Par exemple, un article de la presse quotidienne ou hebdomadaire contient rarement plus de deux ou trois idées exploitables le jour du concours. Prenez la peine de les résumer et, le cas échéant, de noter deux ou trois chiffres, dates, citations, etc., susceptibles de les étayer. Ce travail de

réécriture favorise la mémorisation et l'appropriation des informations. Avec les documents plus ambitieux, dégagez et notez leur plan détaillé.

Il est par ailleurs judicieux de noter dans un **répertoire** les définitions des notions que l'on rencontre dans les documents étudiés. Les définitions sont en effet indispensables à la compréhension et au traitement des sujets.

Dans les semaines précédant le concours, quand il devient trop tard pour entreprendre de longues lectures, vous lirez, relirez, apprendrez votre répertoire et toutes ces fiches que vous aurez progressivement rangées dans des dossiers thématiques.

L'intérêt pour les thèmes d'actualité et les débats de société peut également se nourrir d'**émissions de radio ou de télévision**. Mais, pour préparer le concours, rien ne peut remplacer la lecture.

Enfin, l'épreuve de culture générale pour objet d'évaluer les **capacités d'expression** écrite des candidats. Certains réviseront donc avec profit les règles essentielles de la langue française afin d'en déjouer les difficultés les plus communes.

EXERCICE

Pour éviter que jouer avec les enfants soit une corvée, les concepteurs imaginent des produits satisfaisant à la fois petits et grands. Avec moins de place laissée au hasard.

Même s'il se dévoue parfois pour des parties de bataille ou de petits chevaux avec ses petits-enfants, Jacques, 68 ans, n'aime pas vraiment ça. Le jeu l'ennuie. « Il faut trouver des formules qui ménagent une part de hasard pour laisser une chance aux enfants, mais qui soient assez stratégiques pour intéresser les parents ou les grands-parents, afin que tous y trouvent leur plaisir », explique Manuel Rozoy. Outre l'inoxydable Monopoly, champion toutes catégories depuis 1935, certaines nouveautés répondent à ces critères « parce qu'elles sont fondées sur l'observation, la mémoire et la rapidité, des domaines communs à l'adulte et à l'enfant mais où ce dernier a de sérieux atouts », précise M. Rozoy.*

Le jeu de société aide l'enfant à trouver sa place au sein d'un groupe et à respecter des règles communes, tout en développant l'esprit de compétition. Il contribue aussi à exercer sa mémoire, ses capacités d'observation, de concentration et d'anticipation. Il lui enseigne à gérer des conflits, car le principal moteur du jeu est la conquête d'un pouvoir.

Michaela Bobasch, *Le Monde*, 14 décembre 2006

* Manuel Rozoy, responsable du concours des créateurs de jeux de société et animateur de jeux pour adultes à la ludothèque de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

➤ Dégagez les idées principales du texte et proposez un titre.

IFSI hôpital Esquirol [Saint-Maurice], 2007

J-60 CORRIGÉ

CULTURE GÉNÉRALE

Les jeux de société peuvent réunir les différentes générations. Pour que les enfants comme les adultes prennent plaisir et intérêt à jouer ensemble, ces jeux doivent mobiliser des qualités communes à tous, telles que l'observation.

À cette condition, les jeux de société peuvent contribuer au développement de l'enfant. D'une part, ils l'obligent à exercer des qualités individuelles comme la concentration. D'autre part, ils participent à sa socialisation en lui permettant l'apprentissage des règles de la vie en groupe, avec ses inévitables compétitions et conflits.

Le titre du texte pourrait être : « Jouer en famille pour éduquer son enfant ».